## Réunion du 16 décembre 2020 au 17 décembre 2020

Mission 1 : le combat pour l'emploi local	М1
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	А3
Travaux dans les E.P.L.E.	331

Le Conseil Régional,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.4311-

1 et suivants,

**VU** le Code de l'éducation,

**VU** le règlement budgétaire et financier,

**VU** la délibération du Conseil régional des 20, 21 et 22 décembre 2017 approuvant

la Stratégie d'investissement dans les lycées (SIL) pour la période 2018-2024,

VU l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du

14 décembre 2020,

CONSIDERANT le débat d'orientation budgétaires intervenu lors du Conseil régional du 16

octobre 2020.

**CONSIDERANT** le rapport de sa Présidente,

**CONSIDERANT** l'avis de la commission Education et Lycées, orientation et lutte contre le

décrochage, civisme

**ENTENDU** Christelle CARDET, Brigitte NEDELEC, Maï HAEFFELIN, Philippe BARRE,

Aykel GARBAA, Isabelle MERAND, Philippe BARRE, Dominique AMIARD, Jean-Claude CHARRIER, Christophe CLERGEAU, Pascal GANNAT, Viviane

LOPEZ, Thierry VIOLLAND, Christelle MORANCAIS, Violaine LUCAS

Après en avoir délibéré,

## **APPROUVE**

l'inscription au Budget primitif 2021 d'une dotation de 131 700 000 € d'autorisations de programme et de 1 506 000 € d'autorisations d'engagement et de 91 221 500 € de crédits de paiement en investissement et de 583 250 € de crédits de paiement en fonctionnement au titre du programme n°331 : « Travaux dans les EPLE ».

## **AFFECTE**

une autorisation d'engagement de 1 506 000  $\in$  au titre du programme n°331 - "Travaux dans les EPLE".

La Présidente du Conseil régional

Christelle MORANÇAIS

**ADOPTÉ** 

Contre : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain

Abstentions : Groupe Écologiste et Citoyen

REÇU le 18/12/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi  $n^\circ$  78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs